



L'évolution

L'information
municipale et locale
de Mitry-Mory

FEVRIER
2014
N° 485



Mitry en images

(Pages 16 à 19)




**Société Amélioration
Rénovation Habitat**

- Porte et Fenêtre PVC BOIS ALU
- Porte de Garage Motorisée
- Volet Roulant Rénovation
- Store Intérieur / Extérieur

7 Rue Ernest Mercier
Z.I Mitry-Compiègne
77190 MITRY MORY

01.64.67.97.37
sarhabitat@aol.com
www.question-renove.fr



ECO artisan
RECONNU GRENELLE
L'ARTISANAT

ASCT AUTOMATISMES
Mini ascenseur privatif
Portier vidéo-vidéosurveillance

Portail Porte de garage contrôle d'accès

Tel : 06 15 85 17 24
asct.automat@orange.fr 77290 MITRY- MORY

EDEN COIFFURE

21, av. Franklin Roosevelt
77290 Mitry-le-Neuf
01 64 72 11 71

Horaires d'ouverture
mardi au vendredi 9h-12h / 14h-19h
samedi 9h-18h non stop salon climatisé

A.E.S.

Installation et dépannage antennes terrestres et satellites
Dépannage Electroménager toutes marques

Tel : 01.60.43.49.82
Email : a.e.services@free.fr

Autos - Electro - Services

ANTHONY-PLOMBERIE

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
anthonyplomberie@fr.fr
MITRY MORO 77290
tél : 06 58 80 18 50



TAXI

ALLO JOSE TAXI - MITRY-MORY-TAXI
Toutes Distances Hôpitaux - Aéroports - gares
Conventionné Sécurité Sociale
joseherrera@hotmail.fr
TAXI TEL. 06 07 58 50 23 TAXI

Paola
Donnez du style à vos ongles !

06.01.95.65.76
Styliste Onglerie à domicile



ENTREPRISE LAMBIN / C.M.H.
Ent. Générale de Maçonnerie

- Couverture
- Carrelage
- Peinture et décoration
- Plomberie
- Ravalement
- Tout à l'égout
- Mise en conformité

17, avenue Franklin Roosevelt - 77290 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 92 98 - Fax : 01 60 21 93 05
jelambin@wanadoo.fr



PM - BAT

Maçonnerie - Carrelage - Ravalement - Couverture - Terrassement - Mise en conformité -
DEVS GRATUIT

17, avenue de la Libération - 77 290 Mitry-Mory
Tél : 01 64 67 33 46 ou 06 64 18 64 67

A votre service depuis 1993

SCMD
www.scmd.fr

Peinture - Décoration - Rénovation
Revêtements de sols et murs
Vitrerie - Parquet - Ravalement

36 rue Alexandre Ribot - 77290 MITRY MORY
01 60 21 07 07

Déjà 16 ans agréé artisans

V.I.P. DIAG
Vérifier - Informer - Préconiser

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
DPE - Electricité - Gaz - Canes - Amiante - Plomb ...
Particuliers - Collectivités - Professionnels

01.64.67.93.94 / 06.16.13.39.61

37, rue de Dijon 77290 MITRY MORY
www.vipdiag.com contact@vipdiag.com





Le Big Band de l'Harmonie.



Sept jeunes Burkinabés de Loumbila à la découverte de Mitry-Mory.

L'ÉVOLUTION

Mensuel édité par la ville
de Mitry-Mory
tél. : 01 60 21 61 10
www.mitry-mory.fr

Directrice de la publication :
Corinne Dupont

Adjointe au maire chargée
de la communication :
Marianne Margaté

Conception : Claire Pasquet,
ETC

Rédaction : Siham Bounaïm,
ETC

Photos : Photo Fleury,
Franck Pascaud, Bar Floréal,
Dominique Sarlabous.

Publicité : ETC
tél. : 01 42 97 93 30

Reproduction totale
ou partielle interdite.
Tous droits réservés.

Dépôts légal à la parution

Tirage : 9 200 exemplaires
Ce journal a été distribué
par la ville.

Imprimerie : LNI –
Gennevilliers. Imprimé
sur papier recyclé et SFC.

Pour toute réclamation,
information concernant
cette distribution,
adressez-vous au service
communication à l'hôtel
de ville, tél. : 01 60 21 61 31.

page 4 en images**page 5 éditorial****pages 6 à 9 quartiers****page 10 enfance****page 11 jeunesse****pages 12 à 20 vivre sa ville****page 21 hommage****pages 22 à 24 avec vos élus****page 25 sport****pages 26 à 27 culture****pages 28 bon à savoir****page 29 carnet / détente**

État civil

Les idées « Plus » d'Amandine Célistage

page 30 agenda*Billet*
Moteur...

Combien de Mitryens le savent ? Jean-Paul Belmondo a tourné quelques scènes de son tout premier film ici, à Mitry-Mory ! Et oui, messieurs-dames...

Certes, on ne peut pas dire que « *Ces amis du Dimanche* », long métrage produit à l'initiative de la CGT en octobre 1956 et réalisé par Henri Aisner fût un chef d'œuvre. Ce qui explique - sans doute - qu'il ne soit jamais sorti en salle, se contentant d'une modeste projection télévisée 10 ans plus tard. Pourtant l'affiche était alléchante avec notamment Paul Frankeur, Michel Piccoli, Pierre Vernier et Bernard Fresson.

C'est le parc de la Vilette-aux-Aulnes qui servit (le 6 octobre 1956) de cadre au tournage d'une kermesse destinée à financer l'objet du film : l'audacieux projet de retaper un avion afin de démontrer que même les ouvriers pouvaient prendre l'air... d'aviateurs.

Un film engagé qui a motivé le jeune Belmondo au point d'en faire, en 1964, le secrétaire du Syndicat national des acteurs CGT !

AA

Un moment de détente lors du tournage à la Vilette-aux-Aulnes.

1 2 NOËL DU CASC

Le 18 décembre dernier, le CASC (Comité d'action sociale et culturelle) a organisé sa fête de fin d'année destinée aux enfants du personnel communal, à la salle de réception l'Élysée. Plus de 300 personnes sont venues en famille participer à cet agréable moment convivial. Distribution de jouets et spectacle de cirque étaient au programme de cette initiative.

3 NOËL DE L'EHPAD*

La période des fêtes de fin d'année est l'occasion pour l'équipe de la résidence *Les Acacias*, de décorer la maison de retraite et d'organiser un repas de Noël pour égayer la routine de leurs pensionnaires. Animations musicales et visite de leurs familles étaient au menu de cette journée de gala qui s'est tenue le 21 décembre dernier.

*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.



1 2



3



4 5



6

4 FÊTE DES ROIS

La section mitryenne de l'UNRPA a organisé sa traditionnelle galette de début d'année, le mardi 14 janvier, à la salle Jean Vilar. Près de 80 personnes sont venues profiter de cette agréable après-midi dansante. À noter qu'une minute de silence a été observée par l'ensemble des convives en hommage à Claude Alvado.

5 GALETTE DES CHEMINOTS

Une trentaine d'adhérents ont participé à l'assemblée générale de la section des retraités cheminots CGT de Mitry-Mory, qui s'est tenue le jeudi 16 janvier dernier, à la salle des fêtes des cheminots. L'occasion pour les membres de se retrouver, en ce début de nouvelle année, autour d'une galette des rois.

6 LES CM1-CM2 DE BARBUSSE EN VISITE AU SÉNAT

Le 9 décembre dernier, la direction de l'école élémentaire Henri-Barbusse a organisé une sortie scolaire au Palais du Luxembourg afin de permettre aux élèves de la classe CM1-CM2 de découvrir le Sénat. Accompagnés d'une dizaine de parents volontaires et du maire de la ville, les jeunes Mitryens ont, entre autres, pu visiter le fameux hémicycle.

**Compte tenu des élections municipales de mars 2014,
et en vertu des dispositions du code électoral,
il ne sera plus publié jusqu'à cette échéance
d'éditorial du maire.**

LES MAISONS DE QUARTIER

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
l'après-midi de 14 à 18 h ;
samedi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h

Le Bourg

LE BOURG

85, rue Paul Vaillant-Couturier.

Tél. : 01 60 21 19 09

L'équipe de la maison de quartier :
Denis et Virginie

Le président : Yves Sirot

LA BRIQUETERIE

3, rue André Carrez.

Tél. : 01 60 21 97 24

L'équipe de la maison de quartier :
Julien et Fouzia

Le président : Georges Draca

Mitry-Le-Neuf

CUSINO

1, place Cusino

Tél. : 01 64 67 38 58

L'équipe de la maison de quartier :
Armand et Catherine

Le président : Jean-Claude Burlot

L'ORANGERIE

109, rue de Richelieu

Tél. : 01 60 21 23 30

L'équipe de la maison de quartier :
Séverine et Loïc

La présidente : Denise France

Mory-Acacias

DE MORY-ACACIAS

Rue Pablo Picasso.

Tél. : 01 64 67 34 30

L'équipe de la maison de quartier :
Gimmy et Fatima

La présidente : Florence Audonnet

Vous pouvez participer
à toutes les initiatives
de toutes les maisons
de quartier, quel que soit
votre quartier.

TOUS LES QUARTIERS

LES « UN AN » DE LA CHARTE ET FÊTE DES MAISONS DE QUARTIER

Une belle soirée réussie

Le service vie des quartiers organisait sa fête annuelle de fin d'année, le 14 décembre dernier, à la salle Jean-Vilar.

Il y avait foule, salle Jean-Vilar, le 14 décembre, lors de la fête de solidarité de fin d'année des maisons de quartier. Près de 200 personnes ont fait le déplacement pour participer à la soirée « *Un jouet pour tous* », qui avait pour but de récolter des cadeaux pour le Secours populaire. Placée sous le signe de la fête et de la générosité, cette manifestation a permis de récupérer 88 jouets. Cette soirée était rythmée par des animations (spectacles de magie, concert, danse, repas), pour le plus grand bonheur des convives qui ont fini la soirée sur la piste de danse. Cette fête était aussi l'occasion de célébrer le premier anniversaire de la Charte des maisons de quartier et faire le bilan sur les actions qui ont été menées durant l'année écoulée.



Célébration du premier anniversaire de la Charte des maisons de quartier.

TOUS LES QUARTIERS

VŒUX DU MAIRE

Bonne galette et bons vœux

Corinne Dupont, maire de Mitry-Mory a effectué sa traditionnelle tournée des vœux dans les maisons de quartier au mois de janvier. L'occasion pour les Mitryens de passer un agréable moment entre amis ou en famille autour d'une galette.



Samedi 18 janvier à la maison de quartier de l'Orangerie.



Samedi 11 janvier à la maison de quartier des Acacias.



Vendredi 17 janvier à la maison de quartier du Bourg.



Vendredi 24 janvier à la maison de quartier de la Briqueterie.



Samedi 18 janvier à la maison de quartier de Cusino.

TOUS LES QUARTIERS

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Venez découvrir Mitry-Mory

La prochaine rencontre avec les nouveaux habitants aura lieu le samedi 15 février prochain à l'Hôtel de ville.

Vous venez d'emménager à Mitry-Mory et vous souhaitez mieux vous familiariser avec la ville ? Venez participer à la réunion des nouveaux habitants qui se tiendra le samedi 15 février, de 9h30 à 12h, à l'Hôtel de ville. Au programme : Accueil des nouveaux Mitryens autour d'un petit déjeuner, puis visite guidée de la ville en car et enfin retour à l'Hôtel de ville. C'est aussi l'occasion d'échanger avec les élus et les responsables de service. Un « ramassage » en car est prévu depuis les maisons de quartier pour les personnes qui le souhaitent, aux heures suivantes :

- 9h : maison de quartier de la Briqueterie
- 9h05 : maison de quartier des Acacias
- 9h15 : maison de quartier de Cusino
- 9h20 : maison de quartier de l'Orangerie
- 9h25 : maison de quartier du Bourg

BOURG

RENDEZ-VOUS

MAISON DE QUARTIER du Bourg

Ateliers pendant les vacances :**Jeudi 20 février****ATELIER MANUEL :**

confection de pochettes et de troussees décorées,
de 14h30 à 17h00.

Samedi 22 février**ATELIER CULINAIRE : PÂTISSERIE,**

préparation et dégustation de meringues et de sablés,
de 14h30 à 17h00.

Mercredi 26 février**ATELIER D'ART FLORAL**

de 14h30 à 17h00.

Jeudi 27 février**ATELIER MANUEL :**

masques mardi-Gras,
de 14h30 à 17h00.

Samedi 1 mars**ATELIER CULINAIRE :**

Gâteaux, crêpes pour mardi-Gras, de 14h30 à 17h00.



Veillez confirmer votre présence, avant le 7 février, en contactant le service communication soit par téléphone au 01 60 21 61 31 ou par courrier en renvoyant votre coupon réponse à l'adresse suivante : 11/13 rue Paul Vaillant-Couturier 77290 Mitry-Mory. Vous pouvez également vous inscrire directement dans votre maison de quartier.

BRIQUETERIE

Les samedis matins à l'heure espagnole !

Les enfants du quartier de la Briqueterie ont participé le 11 janvier à des jeux pour s'initier à la langue espagnole. Les animateurs avaient concocté une matinée découverte par le biais de nombreuses activités ludiques, placées sous le signe de l'Espagne (jeux de ballon, questions et quizz, etc.). Le but étant de permettre à ces jeunes de découvrir la géographie ainsi que la culture et les traditions (spécialités culinaires, fêtes,...) de ce pays frontalier. Les parents curieux peuvent assister et prendre part à certains jeux familiaux ! Nul besoin d'avoir des connaissances en espagnol pour participer à ces ateliers ! Pour plus de renseignements sur les prochaines séances, contacter les animateurs de la maison de quartier de la Briqueterie.



RENDEZ-VOUS

MAISON DE QUARTIER de la Briqueterie

Partenariat maisons de quartier du Bourg et de la Briqueterie

Samedi 8 Février

SOIRÉE MAGIQUE à 19h.

ACACIAS

RENDEZ-VOUS

MAISON DE QUARTIER des Acacias

Samedi 15 février

Petit déjeuner convivial préparé par les habitants sur le thème des 4 saisons « *Le petit déjeuner convivial* ». À 10h.

Mardi 18 février

Atelier création de bijoux « *Créatif* ». À 14h30.

Jeudi 20 février

Atelier culinaire sucré/salé : faire le plus de plats possibles avec une liste d'ingrédients restreints difficiles à marier « *Moins égal plus* ». À 14h30.

Vendredi 21 février

Fresque géante à peindre par les habitants « *Miroir* ». À 14h30.

Samedi 22 février

Soirée « *ACACIAS AWARDS* », autour d'un repas organisé par les habitants, durant lequel ils recevront un prix, une statuette. À 19h.

Mardi 25 février

La maison de quartier en images : « *Que t'inspire ta maison de quartier* ». Création d'affiches sur le ressenti et la vision des habitants de la maison de quartier. À 14h30.

Jeudi 27 février

Course d'orientation « *Connais-tu ton quartier ?* ». À 14h30.

Vendredi 28 février

Après-midi jeux de société. À 14h30.

Samedi 1^{er} mars

Soirée de fin de vacances, soirée déguisée et raclette : « *Les Acaciens font du ski* ». À 19h.

CUSINO

RENDEZ-VOUS

MAISON DE QUARTIER de Cusino

Samedi 8 février

Atelier scrapbooking à partir de 14h30 à la maison de quartier de Cusino. Inscriptions obligatoires.

**Jeudis 20 et 27 février
mardi 25 février**

Réalisation d'une maquette « *monument mitryen* » pour le carnaval de la ville.

ORANGERIE

DROITS DE L'ENFANT

Vernissage de l'exposition « Agis pour tes droits »

Le vernissage de l'exposition des 22 affiches réalisées dans le cadre du concours international « *Agis pour tes droits* » a été organisé le 5 décembre à la maison de quartier de l'Orangerie. Les parents présents à cette occasion étaient ravis de découvrir le travail artistique effectué par leurs enfants. Itinérante, cette exposition se déplacera à la demande dans les services municipaux et les services publics de la ville.



RENDEZ-VOUS

MAISON DE QUARTIER de l'Orangerie

Samedi 15 février

ATELIER SCRAPBOOKING. À 14h30.

Mercredi 19 février

APRÈS-MIDI JEUX. À 14h30. Inscription obligatoire.

Mercredi 26 février

ATELIERS CRÉATION pour le Carnaval de la ville. Inscription obligatoire en maison de quartier. À partir de 14h30.



SOLIDARITÉ

Un jouet pour la bonne cause

Les élèves de l'école élémentaire Van Gogh ont organisé, durant leur pause méridienne, au mois de décembre, une collecte de cadeaux. Des présents qui ont ensuite été remis à l'association caritative du Secours populaire.



Développer l'esprit de solidarité, d'entraide et de citoyenneté des élèves, tel était le but de Fouzia Bouhass, animatrice de l'école Van Gogh, lorsqu'elle leur a proposé d'organiser une collecte de jouets, durant le temps de la restauration scolaire. À l'approche des fêtes de fin d'année, l'idée était de les sensibiliser au sort des nombreux enfants défavorisés, qui n'auront pas de cadeaux à Noël. « J'ai contacté le Secours populaire pour leur proposer de récupérer les jouets récoltés et les bénévoles de l'association ont été emballés par l'idée. Durant 3 semaines, une quinzaine d'enfants âgés entre 9 et 11 ans se sont

investis dans ce projet. Ils ont réalisé des affiches, qu'ils ont, ensuite, été coller dans les quatre coins de l'établissement afin d'informer leurs camarades de l'organisation de cette collecte », explique l'animatrice du service enfance. Parents et enseignants se sont joints à cette action, créant ainsi un bel élan de générosité au sein du groupe scolaire Van Gogh. Au final, plusieurs sacs remplis de jouets ont été remis le 13 décembre dernier, aux deux bénévoles du Secours populaire, qui sont reparties ravies. Ces dernières ont profité de cette rencontre avec les enfants pour les sensibiliser aux actions menées par leur association caritative.

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2014-2015

Inscriptions du 3 février au 31 mars

Les campagnes d'inscriptions pour la rentrée 2014-2015 se dérouleront entre le 3 février et le 31 mars prochain.

Sont concernés les enfants nés en 2011 (petite section - maternelle) ainsi que ceux nés en 2008 (cours préparatoire). Les inscriptions pourront avoir lieu :

• Au service enseignement à l'Hôtel de Ville (Bourg) 01 60 21 61 22

Le lundi, mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

Le mardi de 8h30 à 12h, (fermé tous les mardis après midi)

Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h (nocturne pendant la durée de la campagne).

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

• et en mairie annexe (Mitry le Neuf)

01 60 21 61 50

Le lundi, mardi, mercredi et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,

Le jeudi de 14h à 19h (fermé tous les jeudis matins).

PIÈCES A FOURNIR :

Uniquement pour les nouveaux arrivants et en cas de modification de la situation familiale ou professionnelle.

Pour l'inscription scolaire

- livret de famille
- justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF...)
- pour les nouveaux mitryens, un certificat de radiation est exigé (délivré par la précédente école fréquentée par l'enfant),

- adresse et numéro de téléphone de l'employeur,
- numéro de sécurité sociale,
- justificatif de garde si nécessaire,
- téléphones et adresses des employeurs, téléphones des personnes majeurs à contacter en cas d'urgence.

Pour l'inscription aux activités périscolaires

(accueil, accueil de loisirs et restauration scolaire)

- pour la fiche sanitaire : le carnet de santé
- pour le calcul du quotient familial

- L'avis d'imposition ou de non imposition
- Un relevé d'identité bancaire
- L'attestation de la Caisse d'allocations familiales
- Un certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans à charge.

PARTENARIAT JUMELAGE

Des jeunes Burkinabés à la découverte de Mitry

Une délégation de 7 jeunes originaires de la ville jumelée de Loumbila (Burkina Faso) a passé une semaine à Mitry-Mory, dans le cadre de sa participation au 4^e tournoi Passionato, organisé par l'USJM gymnastique.



La ville de Mitry-Mory et le comité de jumelage ont accueilli, dans le cadre du tournoi international de gymnastique Passionato (organisé par l'USJM gymnastique), un groupe de Burkinabés. Composée de 7 jeunes (3 filles et 4 garçons) âgés entre 15 et 22 ans et d'un accompagnateur, cette délégation a posé les pieds sur le sol français le lundi 13 janvier. Le séjour a démarré très fort car ils n'avaient pas une minute à perdre. Un emploi du temps chargé les attendait ! De nombreuses activités et sorties ont été concoctées à leur arrivée. Découverte de la ville et des structures municipales (CMCL, médiathèque, maisons de quartier, etc.), participation à deux cours d'histoire-

géographie et échanges avec des élèves de classe de 3^e du collège Paul Langevin, sans oublier une visite des principaux monuments de la capitale. Le but de ce voyage était de découvrir la culture française mais surtout de prendre part au tournoi international de gymnastique Passionato. Nous reviendrons sur ce tournoi dans notre prochain numéro. Après avoir participé, tout au long de la semaine, à plusieurs entraînements de gymnastique, ils ont présenté un joli spectacle lors du gala qui se tenait le samedi 18 janvier, au gymnase Jean Guimier. Une belle manière de clôturer ce joyeux séjour placé sous le signe du sport, de la convivialité et l'échange culturelle.

PAROLE DE JEUNE

« Je souhaiterais devenir puéricultrice »

Kartoum Soukouna, jeune Mitryenne de 19 ans, a intégré l'école de la 2^e chance, suite à sa participation au chantier éducatif et grâce au soutien du service jeunesse.

« Au moment où j'ai effectué le chantier éducatif, j'étais sans emploi et je n'avais pas trop d'idée sur ce que je voulais faire professionnellement. Après avoir décroché un BEP sanitaire et social, j'ai travaillé quelques mois avec les personnes âgées mais cela ne m'avait pas du tout plu. Lorsque j'ai entendu parler de ce chantier éducatif et de son volet aide à l'insertion professionnelle, je me suis dit que cela pouvait être une bonne expérience. À la suite du chantier, les animateurs du service jeunesse nous ont organisé une



sortie au forum de l'emploi, afin de nous aider. Ils m'ont encouragée à faire un CV pour intégrer l'école de la 2^e chance. Ils m'ont aidée à préparer mon entretien et c'est ainsi que j'ai rejoint l'établissement le 16 décembre dernier. Aujourd'hui, je souhaiterais devenir puéricultrice. À l'école, on alterne 3 semaines de cours de remise à niveau et 4 semaines de stages. J'ai réussi à décrocher mon premier stage de découverte auprès du Relais des assistantes maternelles de Mitry-Mory. Si cette expérience s'avère concluante, alors je pourrais, dans 3 semaines, repartir un mois en stage. Le but de cette formation est d'acquérir de l'expérience professionnelle. Elle dure maximum 2 ans mais on peut la quitter dès qu'on trouve un employeur. Pour ma part, je pense que je vais suivre une formation d'auxiliaire de puériculture ».

FESTIVITÉS

Patinoire : un grand succès !

Installée durant tout le mois de décembre place Cusino, la patinoire de Mitry-Mory a battu cette année tous les records !



Pour cette 7^e édition, plus de 15 000 passages sur la glace ont été dénombrés et tous les enfants des écoles mitryennes ont pu en bénéficier pleinement. « *C'est une grande chance pour notre école, située près de la patinoire, de faire profiter les élèves des patins à glace* » s'enthousiasme l'équipe d'enseignants de l'école Joliot-Curie. « *Les enfants ont pu pratiquer une activité sportive originale, encadrés par*

des professionnels compétents ». Mais les riverains, eux aussi, ont pu faire le plein de glisse. Et ce, grâce à un temps particulièrement clément pour la saison : de belles journées de soleil pendant presque trois semaines ont fait le bonheur des Mitryens sur glace ! « *J'y suis allé plusieurs fois avec mes enfants, c'était génial !* » raconte Aziz « *c'est vraiment une initiative qui a permis aux Mitryens de se rencontrer et se mélanger* ».

Arnaques : comment les prévenir

Suite à des arnaques dont ont été victimes quelques habitants depuis le mois de septembre, le service Prévention de la ville souhaite sensibiliser les Mitryens aux arnaques en tous genres. Même si elles ne sont pas plus nombreuses que la moyenne de ces dernières années, ces arnaques visent les personnes les plus fragiles et les plus démunies, et leur mode opératoire est particulièrement difficile à déjouer. Ainsi, des personnes âgées ont vu débarquer chez eux un faux électricien ou un faux policier, venus avec le prétexte d'une réparation ou d'un contrôle, pour ensuite demander et prendre possession de documents, cartes bleues et chèquiers. « *J'ai eu une panne d'électricité à cause d'un orage à la fin du mois de septembre* » témoigne une riveraine dans une lettre adressée à la Mairie, « *j'ai alors appelé EDF qui m'a suggéré de contacter un dépanneur privé, ce genre de pannes n'étant pas de leur ressort* ». Cette dame a eu alors le réflexe, comme tant d'autres auraient pu l'avoir, d'utiliser un prospectus trouvé dans sa boîte à lettres. Parmi les numéros de différents services utiles, celui d'un électricien qui s'est révélé, en fait, un faux numéro. « *J'ai fait confiance et je me suis fait arnaquer* ». Ces prospectus, contrairement aux apparences, ne sont pas réalisés par



la ville, il faut donc bien penser à vérifier l'identité et la véracité des numéros qui y figurent.

Pour ce qui est des arnaques en général, voici par ailleurs un rappel de quelques consignes de sécurité à appliquer :

- avant d'ouvrir, regarder par la fenêtre. Si la personne insiste et paraît suspecte, il faut convenir avec elle d'un autre rendez-vous et être assisté ce jour-là d'un membre de votre famille ou d'un voisin,
- si la personne en question se fait passer pour un agent ou un représentant d'une institution ou d'une société de service (police, mairie, électricien, plombier, etc.), ne pas hésiter à lui demander son identité, sa carte de visite professionnelle ou son badge,
- relever le numéro des plaques d'immatriculation des véhicules,
- appeler gratuitement les numéros d'urgence suivants en cas de besoin : le 15 (Samu), le 17 (Police-Secours), le 18 (Pompiers) et le 112 (Numéro d'urgence européen).

SOLIDARITÉ

Mitry-Mory signe la charte handicap

La ville de Mitry-Mory a signé, le 17 janvier dernier, une charte d'engagement en faveur de l'intégration et l'épanouissement des personnes en situation de handicap.

Le 17 janvier dernier, le maire de la ville de Mitry-Mory a signé la charte du « *Bien-vivre ensemble - Accessibilité et vie citoyenne* » en présence du maire adjoint délégué à la solidarité et d'une trentaine de personnes présentes dans l'enceinte de la salle Jacques Prévert. Pilotée par le service santé de la ville, cette charte est le fruit d'un long processus participatif impliquant les consultations de différents acteurs locaux (habitants, professionnels, élus, représentants d'associations et agents municipaux). Cette charte est le fruit d'une réflexion collective menée sur la ville depuis 2006, date des Assises de la solidarité. Elle témoigne de la volonté de lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap. Loin d'être une finalité, ce texte n'est que le point de départ d'une longue série d'actions. Afin de poursuivre ce travail collaboratif, une Commission communale d'accessibilité a été créée à la fin de cette rencontre. Composée d'habitants, de professionnels, d'élus et de personnes souffrant de handicap, cette commission permettra ainsi, à tous ceux qui le désirent, de participer à la mise en œuvre de la charte mais aussi de prolonger cette réflexion sur l'accessibilité pour tous. Des premiers volontaires présents dans le public ont, d'ores et déjà, rejoint ce collectif. [Pour obtenir plus de renseignements sur cette commission, veuillez contacter l'Espace solidarité au 01 60 21 60 08.](#)



Colis de Noël offerts aux Anciens

Comme chaque année, la ville offre un présent à ses Anciens au moment des fêtes de Noël.

650 colis ainsi que 542 chèques cadeaux d'une valeur de 54,43 euros (un par foyer) ont été remis, le mercredi 18 décembre, aux personnes âgées titulaires de la carte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un geste très apprécié par ces derniers qui répondent, chaque année, en nombre à ce rendez-vous. Cette distribution s'est tenue à la salle Jacques-Prévert (au Bourg), au foyer des Anciens (Acacias) ainsi qu'à la maison de quartier de l'Orangerie et la salle Jean-Vilar (Mitry-le-Neuf).



Noël de la solidarité

Le Noël de la solidarité organisé par le CCAS s'est déroulé le 18 décembre dernier.

Le CCAS a organisé son traditionnel arbre de Noël à la salle de réception l'Élysée. Cette initiative, dédiée aux enfants dont les parents sont demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ou bénéficiaires des minima sociaux, a été une belle réussite. Les 190 enfants présents pour l'occasion sont repartis comblés en se voyant offrir soit un jouet (pour les moins de 9 ans), soit un bon d'achat d'une valeur de 25 euros (pour ceux âgés entre 10 et 14 ans). Un spectacle de cirque est venu parfaire cette agréable après-midi, pour le plus grand bonheur de ces familles mitryennes.



VŒUX 2014

Liberté, égalité, fraternité

600 personnes ont répondu présent à l'invitation du maire de Mitry-Mory, pour participer à la cérémonie des vœux. Parmi elles, des maires, des élus des communes voisines, des représentants du Conseil général et du Conseil régional, de l'État, des parlementaires, des représentants des corps constitués, des associations, des syndicats. Comme il est de coutume, l'accueil des invités s'est fait en musique. Pendant que Madame le maire saluait un à un les participants, le Big Band du conservatoire, dirigé par Sylvain Leclerc, jouait des mélodies bien connues de tous. Sous un halo de lumière blanche, chacun a pu admirer les photos des habitants de Mitry-Mory, prises au cours de l'année écoulée par les photographes du Bar Floréal, un collectif d'artistes en résidence pour 3 ans dans la ville.



Les membres du Conseil municipal lors de la cérémonie des vœux.

Mandela : le principe de liberté

La fresque en hommage à Nelson Mandela réalisée par quatre jeunes graffeurs de la ville, était à l'honneur. Placée au fond de la scène, tout le monde a pu admirer cette œuvre assez remarquable. La célèbre formule de " Madiba " : « *Cela paraît impossible jusqu'à ce qu'on le fasse* » était intégrée au tableau. Cette fresque, réalisée en moins de deux jours, a été exposée dans le quartier de Cusino. L'occasion pour madame le maire de saluer " les talents de la ville " dont font partie ces jeunes, des artistes, mais aussi de nombreux sportifs tel Robert Marchand, vétéran des cyclistes français à 102 ans, avant de rendre hommage à Mandela. « *Comment ne pas commencer cette cérémonie sans rendre un hommage à ce grand homme qui nous a quittés le 5 décembre dernier, Nelson Mandela : cet homme de paix, celui qui, toute sa vie,*

s'est battu contre l'intolérance, le racisme et pour la justice sociale. Nelson Mandela restera à jamais le symbole de la lutte pour l'émancipation humaine, une de ces figures universelles qui marquent l'histoire. Face à un régime d'apartheid qui niait la dignité humaine et avait érigé le racisme et l'humiliation en système, il n'a jamais plié. Cela lui coûta 27 ans de bagne, mais le mena à la présidence de l'Afrique du Sud. Avec ses compagnons de l'ANC, dont Dulcie September, dans l'alliance avec le Parti communiste sud-africain et la Cosatu, il se fixa et atteignit l'objectif qui paraissait insensé d'unir son peuple sous la bannière de la Charte de la Liberté. Toute la destinée d'un peuple s'est incarnée en lui. Madiba fut le premier président de sa nation élu au suffrage universel et non-racial ».

Services publics de proximité : le principe d'égalité

Période électorale oblige, le maire ne peut évoquer en ces circonstances le bilan 2013 et les réalisations prévues en 2014. Dans son discours, elle s'est donc contentée de réaffirmer les principes qui lui tiennent à cœur : humanité, solidarité, lutte contre les discriminations, égalité de traitement, importance des services public de proximité...

« À Mitry-Mory, nous sommes plus que vigilants sur les questions des services de proximité. Si nous avons et continuons de pallier certaines missions par le biais des services municipaux, il reste de la compétence de l'État d'assurer la tranquillité et la sécurité publique ».

Après avoir rappelé l'importance des nombreuses réunions organisées avec les habitants afin de décider ensemble des projets de la ville, Corinne Dupont a insisté sur le dossier de l'intercommunalité : « Il nous aura fallu près de trois ans. Trois ans pour faire reconnaître notre volonté d'intégrer une intercommunalité Seine-et-Marnaise. Près de 3 ans pour que des décisions prises démocratiquement soient entérinées, enfin ! Que de temps perdu, alors que dans le secteur nous avons tant à faire pour les populations, pour développer des services, du transport, du logement, des infrastructures culturelles et sportives. Aujourd'hui, je crois qu'il nous faut en la matière retrouver de la sérénité mais surtout faire preuve de responsabilité. C'est ce que les habitants attendent de leurs élus ».



Contre le racismisme et l'antisémitisme : le principe de fraternité

2014 sera l'année du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, le centenaire de la mort de Jean Jaurès, le 70^e anniversaire du débarquement de la Seconde Guerre mondiale. Pour Corinne Dupont, « ces anniversaires, lourds de sens dans notre histoire nationale, font revenir des mots que nous prononçons à chaque commémoration : celui de respect de chacun, celui de la tolérance, celui des valeurs de paix et de solidarité. Rappelons-nous que nos aînés ont payé de leur vie notre liberté et notre démocratie. Ne les bradons pas. Rendons ses lettres de noblesse à notre belle devise de « liberté, égalité et fraternité ». Alors que trop de peuples souffrent. Nous-mêmes, ici en France au XXI^e siècle, la précarité, la crise et l'austérité font le terreau d'idées négationnistes, xénophobes et racistes, rappelant les heures les plus sombres de notre histoire. Les dérives extrémistes souvent nous frôlent, et l'histoire nous enseigne combien les solutions qu'elles prodiguent sont stériles et mortifères... En ce début d'année, je fais le vœu cher qu'aucun d'entre nous ne se laisse envahir par le rejet de l'autre et la haine ! Au contraire ! Osons la différence, osons la mixité, le partage ! Osons la vie ! Il y a urgence à inventer d'autres possibles. Je sais que, nombreux, nous y sommes résolus ! Je finirai sur ces mots de Mandela « En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ».



Vœux au personnel communal

Le samedi 11 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de la municipalité au personnel, agents en activité, retraités et leurs conjoints, fut l'occasion d'échanger, dans une parole plus décontractée. L'opportunité également de croiser des collègues que l'on ne connaissait pas, parce que nouveaux ou bien parce que les tâches incombant à chacun ne permettent pas toujours une rencontre. Le moment également pour le maire de saluer l'indispensable présence du personnel dans le quotidien des Mitryens : « Loin de céder à la théorie ambiante de réduction des politiques publiques comme solution à la crise que nous traversons, nous préférons, tout au contraire, développer et assurer ce patrimoine commun qui nous est cher. Nous n'y sommes pas attachés par dogmatisme, mais parce qu'au quotidien il fait la preuve de son utilité pour toutes et tous. De la naissance à la mort, quelle que soit l'origine sociale, le service public fait la preuve de l'égalité de traitement, mais surtout de l'accès au plus grand nombre à des services vitaux, de première nécessité, ceux qui garantissent de vivre dans une société de droit ».



RÉTRO 2013

Anniversaire : Le 29 juin dernier, l'école François Couperin fêtait en grande pompe son centième anniversaire. Spectacles, expositions et kermesse étaient au programme de cette journée festive. Oscillant entre le passé et le présent, cette fête a été une belle réussite.



Banquet de l'amitié : Cette année, le traditionnel banquet de l'amitié a fait peau neuve. L'ensemble des seniors a été réuni, le 23 février, à la salle de réception l'Elysée pour un repas unique. Quelques 570 convives se sont ainsi retrouvés pour passer un agréable moment festif.



Charte des maisons de quartier : Voté le 15 décembre 2012, cet outil démocratique a rythmé la vie des maisons de quartier au cours l'année écoulée. Fruit de plusieurs mois de concertation collective entre professionnels et habitants, la création de cette charte a encouragé les Mitryens à s'impliquer plus activement dans l'élaboration des projets locaux.

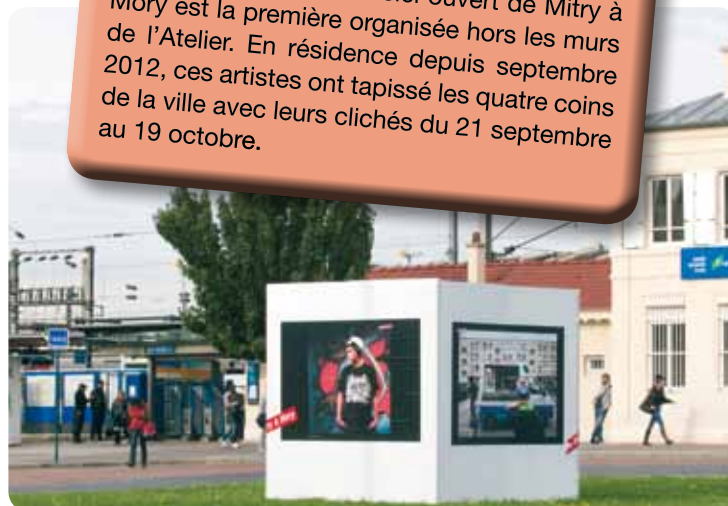


City stade : Un city stade a été construit à Mitry-Mory, en 2013, pour le plus grand bonheur des jeunes sportifs mitryens. Le quartier de la Reneuse a été le premier à se voir équipé, en septembre dernier de ce terrain synthétique multisports. Trois autres quartiers seront prochainement installés dans les quartiers des Acacias (entre l'école Van Gogh et la maison de quartier), au Parc de la Briqueterie (dans le prolongement du terrain de boules) et à la Plaine du Vallon (à l'emplacement actuel du terrain de foot).

Développement durable : Différentes initiatives ont été organisées par la ville, du 1^{er} au 7 avril, dans le cadre de la semaine du développement durable. Gratuité des bus, distribution de compost, forum des métiers, expositions, balade dans le bois du Moulin des marais étaient au programme de cette semaine riche en animations.



Expositions : Fruit de long mois d'immersions des photographes du Bar Floréal auprès des habitants, l'exposition à ciel ouvert de Mitry à Mory est la première organisée hors les murs de l'Atelier. En résidence depuis septembre 2012, ces artistes ont tapissé les quatre coins de la ville avec leurs clichés du 21 septembre au 19 octobre.



Fête de la ville : Intergénérationnelle et chaleureuse, la fête de la ville est un véritable temps fort de l'année. En réunissant près de 5000 personnes sur la journée, cet événement, qui s'est tenu le 15 juin dernier, a ravi petits et grands.

Jeu hors les murs : Les « Jeux hors les murs » ont réuni plusieurs centaines de personnes. Jeux de société et en bois, activités sportives, structures gonflables, cinéma de quartier et barbecue étaient au programme de ces activités qui ont rythmé la vie des différents quartiers de la ville.



Lutte adaptée : La ville de Mitry-Mory a accueilli, le 25 mai dernier, au gymnase Ostermeyer, les championnats de France de lutte adaptée. Organisée par la section USJM de Mitry-Lutte et la municipalité, cette compétition qui réunissait 90 lutteurs, a attiré près de 300 spectateurs.



Moulin des marais : Après plusieurs années d'études, l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France (propriétaire du site) a présenté aux Mitryens, lors d'une réunion qui s'est tenue en avril dernier, un projet d'aménagement et de revalorisation du bois du Moulin des marais. L'objectif étant de donner un second souffle au poumon vert de la ville.



Numérique : Exit la bonne vieille pellicule 35 mm, depuis fin février, le cinéma le Concorde s'est équipé d'un projecteur numérique en relief. Une évolution technologique qui a bien évidemment profité aux spectateurs mitryens qui bénéficient, désormais, d'une meilleure qualité d'image et de son mais aussi de nombreuses projections de films en 3D.



Radar pédagogique : Plusieurs radars pédagogiques ont été implantés dans différents coins de la ville (route de Claye, rues des Martyrs de Châteaubriant et du 8 mai 1945) afin de limiter la vitesse des automobilistes, à proximité des écoles et complexes sportifs.



Solidarité : Près de 400 jeunes ont participé à la dernière édition de la soirée de lutte contre le sida organisée le 29 novembre dernier, à la salle Jean Vilar. Entre festivités (concerts, spectacles de danse) et sensibilisation, cet événement placé sous le signe de la solidarité, a connu un vif succès et a permis de récolter 815,20 euros, une somme remise à l'association Aides.

Transports : Dans le cadre du passage au RER B+, le réseau de bus mitryen (lignes 1, 16, 71 et 3) a connu une meilleure desserte et un meilleur accès aux gares.



Travaux : Tout au long de l'année, de nombreux travaux ont été réalisés dans la ville parmi lesquels on peut citer les travaux d'assainissement de l'avenue Jean-Baptiste Clément, l'enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage public de la rue Paul Vaillant-Couturier ou encore les démolitions de la salle Marcel Paul.



Vacances : De nombreux Mitryens ont profité d'un agréable séjour, en famille ou entre amis, dans le centre de vacances de la Faute-sur-Mer (Vendée). Située en bord de mer, la structure municipale a accueilli durant tout l'été, tour à tour, les anciens, les colonies de vacances puis les séjours familles.

Wifi : Durant l'été, les écoles élémentaires mitryennes ont été équipées d'un système de connexion wifi. Les élèves jouissent, ainsi, depuis septembre dernier, d'un accès sans fil à internet, plus rapide et de meilleure qualité.



Zola : L'école maternelle Émile Zola subit actuellement d'importants travaux de réhabilitation. Face à l'ampleur du chantier, les élèves ont dû déménager dans une école provisoire installée dans le parc Maurice Thorez. Ils sont installés, depuis la rentrée 2013, sur un site annexe appelé « Le Village ». L'école Émile Zola rouvrira ses portes en septembre prochain.

Conseil municipal extraordinaire sur l'intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune de Mitry-Mory est officiellement rattachée à la communauté de communes Plaines et Monts de France, située au nord-ouest de la Seine-et-Marne. Un conseil municipal extraordinaire s'est réuni le 23 janvier pour en élire ses représentants. L'occasion également de faire le point sur les tenants et aboutissants de cette procédure de rattachement.



Point d'étape du rattachement de Mitry-Mory à la communauté de communes « Plaines et Monts de France »

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales de décembre 2010 marquait l'obligation pour la commune de Mitry-Mory d'intégrer une intercommunalité à fiscalité propre. Il aura fallu près de trois ans pour que la volonté des élus et des habitants d'intégrer une intercommunalité du nord-ouest Seine-et-Marne soit respectée.

Mais contrairement au souhait de la commune, Mitry-Mory n'a été associée à aucune discussion pour définir le projet intercommunal à mettre en place sur le territoire. Créée au 1^{er} juin 2013, cette intercommunalité en a défini les contours, sans Mitry-Mory et l'État a entériné par arrêté du 16 décembre 2013 les statuts, les compétences et la répartition des sièges.

Un nouveau travail commence. Un travail que Mitry-Mory doit construire sur la base des statuts existants de la communauté de communes.

Dès la notification de l'arrêté du 9 décembre 2013 actant ce rattachement, Mme le maire a interpellé l'État sur les conditions de rattachement en matière de transfert de compétences et de personnel. M. le sous-Préfet affirmait le 19 décembre 2013 que cette intégration serait progressive assurant ainsi la continuité des services publics.

Mais début janvier 2014, la direction des Finances Publiques actait que le transfert des compétences et de la fiscalité serait immédiat.

Devant cette situation inédite, l'État a été saisi et Mme le maire a rencontré le président de la communauté de communes pour qu'une mesure transitoire soit adoptée. Une mesure qui permette de donner du temps à la mise en œuvre de ce rattachement. Non pas un rattachement brutal et désordonné, mais une construction collective et progressive qui, tout en mettant en place le nouvel outil

intercommunal, permette d'assurer le bon fonctionnement des services publics, dans l'intérêt des populations et du personnel concerné.

C'est avec ces préoccupations que Mme le maire est intervenue lors du conseil communautaire du 13 janvier 2014, pour que le transfert du personnel dédié se fasse dans le maintien des droits et des rémunérations.

Conseil municipal et délibérations

À l'heure où nous mettons le journal municipal sous presse, le conseil municipal vient de se réunir. Nous vous en donnons les principaux éléments. Nous y reviendrons lors du prochain numéro.

1. Objet de la délibération :

Élection des délégués représentant la commune au sein de la communauté de communes.

Ont été élus :

Délégués titulaires

Corinne Dupont
Jean-Pierre Bontoux
Laure Greuzat
Benoît Penez
Philippe Laloue

Délégués suppléants

Marianne Margaté
Franck Sureau

2. Objet de la délibération :

Élection des délégués représentant la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Ont été élus :

Délégué titulaire
Corinne Dupont

Délégué suppléant
Jean-Pierre Bontoux

3. Objet de la délibération :

Autorisation de signature d'une convention de prestation de service avec la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

Un projet de convention de prestation de service a été proposé par Mme le maire au Président de la communauté de communes afin d'assurer la continuité des services publics jusqu'à ce que les compétences soient effectivement transférées. Cependant, le Président de la communauté de communes invoque un actuel recours en conseil d'État qui l'empêcherait de signer cette convention. Le conseil municipal a donc voté un accord de principe qui autorise le maire à signer une convention à venir entre la ville de Mitry-Mory et la communauté de communes Plaines et Monts de France visant à confier pour une durée de six mois à la ville de Mitry-Mory la gestion de services et/ou d'équipements relevant désormais de la compétence de la communauté de communes Plaines et Monts de France.

Claude Alvado : un homme vrai

En ce début d'année disparaissait Claude Alvado, ancien adjoint au maire et conseiller municipal de la ville de Mitry-Mory, ancien combattant et homme actif dans le milieu social. Une personnalité forte et chaleureuse qui a tant apporté à la ville et ses habitants.



Il avait deux passions : la musique et les gens. Les deux l'ont accompagné jusqu'au bout de sa vie, en traçant derrière lui une vie riche, intense et digne. Né en 1927 à Paris, dans une famille originaire d'Afrique du Nord, Claude Alvado fut confronté dès le plus jeune âge à la guerre et aux difficultés de la vie. Cela le mènera à son premier combat : la Résistance, qu'il a rejoint durant ses années de lycée. Et c'est en parallèle à ses idéaux politiques et

moraux que le jeune homme cultivait son autre vocation : la musique classique. Inscrit à l'École Normale de Musique de Paris et auditeur au Conservatoire national, il jouait du piano jusqu'à 3 h par jour et imaginait alors une carrière musicale devant lui.

Mais le sens du devoir le rattrapât et, en 1947, il dut partir pour le service militaire, affecté en Algérie. La carrière militaire prend alors le dessus et Claude, après avoir été capitaine à Djibouti puis commandant à Lille, terminera lieutenant-colonel en 1982 à Paris.

« J'ai connu Claude dans la cadre des commémorations de la Fnaca (Fédération nationale des Anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) » raconte Pierre Lasserre, « Il m'a beaucoup impressionné par son grade et pour tout ce que cela peut supposer de rigueur. Mais il était aussi boute-en-train, joyeux. Un homme formidable » conclut Pierre, ému jusqu'aux larmes au souvenir de l'ami.

C'est à Mitry, donc, que Claude vient chercher le calme de sa retraite en 1977, avec Lucette, sa femme. Et c'est à Mitry que la foi politique et le sens de l'engagement refont surface. Lui qui avait une énergie débordante, décide d'embrasser la politique en 1983 avec le parti socialiste.

« Nous avons fait liste commune cette année-là » se souvient Laure Greuzat. « Il était très dévoué, avec un fort sens de l'intérêt général. Et il savait aussi se mettre en colère si les idéaux qu'il défendait étaient remis en cause ».

Claude Alvado a été donc maire-adjoint aux affaires sociales durant le mandat de Jean-Pierre Bontoux, puis encore conseiller municipal « Claude portait en lui un grand sens du bien public. Il avait aussi un souci spécial du personnel communal » raconte l'ancien maire de Mitry. « C'était un ami, qui a partagé avec moi son goût pour la musique. C'est à lui

que je dois la découverte de compositeurs que j'apprécie aujourd'hui, comme Erik Satie ».

En tout, Claude Alvado aura été au service de la ville pendant plus de 25 ans, notamment auprès des personnes âgées. C'est dans ce contexte qu'il a rencontré Yves Siro, conseiller municipal, qui se rappelle ainsi de l'homme et de son inébranlable amour pour la vie : « Je me souviens d'une journée merveilleuse en sa compagnie aux Baléares, lors d'un voyage organisé par la ville. Je l'adorais ».

« Les heures passaient vite en sa présence. Il nous racontait ses voyages en Afrique, nous parlions politique, bien évidemment, mais aussi cinéma, littérature. Il nous parlait aussi de ses parties de pêche avec Nelly et Jean-Jacques dans la Baie de Somme où Lucette et lui se plaisaient tant. Il aimait la vie et les gens, et il le prouvait en toute occasion » se remémorent Michèle et Claude Lopez, amis très proches du couple Alvado depuis de longues années. « Tant de souvenirs nous reviennent en mémoire depuis qu'il nous a quittés. Nos fous rires lors d'un voyage à Schmelz, nos soirées passées autour d'un verre ou d'un bon repas, car il n'hésitait jamais à consacrer des heures à la cuisine pour régaler ses convives ».

Et à Pierre Lasserre de résumer la personnalité profonde de Claude Alvado : « Il nous rappelait à quel point il est essentiel de se rapprocher de l'humain dans ce monde difficile ».

Au revoir Claude, Mitry ne vous oubliera pas.



Conseil municipal du 19 décembre

Contrat régional, commerce et artisanat, séjours d'été, étaient entre autres à l'ordre du jour du Conseil municipal qui s'est tenu le 19 décembre 2013 à la salle Jacques Prévert.



Prorogation du Contrat régional

Le Contrat régional signé le 22 janvier 2009 avec les Conseils régional et général prend fin le 22 janvier 2014. Or, seulement deux des trois opérations prévues dans ce Contrat ont pu être réalisées (stade Jules Ladoumègue et abords des établissements secondaires aux Acacias). Les aménagements des espaces extérieurs du pôle d'équipements publics Louise Michel, qui ont pris du retard en raison de la réorganisation des services liée à la suppression des préfabriqués, situés sur le chantier en question et qui a pris plus de temps que prévu, ont débuté. Le Conseil municipal a donc demandé une prorogation jusqu'au 31 décembre 2014, pour réaliser ce troisième et dernier volet du Contrat régional.

Commerce et artisanat

Suite aux études réalisées sur l'offre commerciale et artisanale sédentaire ou non à Mitry-Mory en 2010 et 2012, la ville a décidé de lancer un programme d'actions pour renforcer l'attractivité commerciale, promouvoir et valoriser les savoir-faire locaux au sein de la commune et au-delà. Ces axes se déclineront à travers 7 actions réparties sur trois tranches de 2 ans chacune, à savoir la mise aux normes PMR des locaux commerciaux, la rénovation des vitrines, l'achat d'une halle de marché provisoire (structure modulaire), la création d'une vitrine numérique pour les commerçants adhérents à l'association, un programme d'animations valorisant les savoir-faire des artisans et commerçants, la création d'un poste d'un animateur commerce...

Le Conseil municipal a décidé de demander une subvention au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac), prévoyant la totalité de ces actions.

Chaque tranche fera l'objet d'un diagnostic et d'une délibération du Conseil municipal pour l'engagement financier des actions qu'elle développera.

Pour découvrir les autres décisions prises par le conseil, vous pouvez consulter le site internet de la ville : www.mitry-mory.fr

Projets des ados (11/17 ans)

La Caisse d'allocations familiales (Caf) a lancé un appel à projets qui vise à favoriser la structuration d'une offre d'accueil et de loisirs diversifiée et adaptée aux différentes tranches d'âge, notamment par le financement, à titre expérimental, de projets élaborés par et pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Ces projets portant sur des thématiques qui s'inscrivent pleinement dans la politique menée par la ville en direction de l'Enfance et de la Jeunesse (citoyenneté et animation locale, solidarité internationale, départ en vacances, loisirs, projets culturels et sportifs...), le Conseil municipal a sollicité une subvention auprès de la Caf dans le cadre de l'accompagnement projet adolescent.

Séjours d'été (4/17 ans)

Comme chaque année, la ville organise, pour les enfants de 4/17 ans (324 cette année), des séjours de vacances de qualité, adaptés aux besoins et aux envies de chacun, proposés à des tarifs en relation avec les revenus des familles.

Après consultation des différents partenaires, le Conseil municipal a retenu une liste de séjours de vacances pour l'été 2014. Tous ces séjours présentent un réel intérêt éducatif : apprentissage de l'autonomie, de la vie en collectivité, découvertes de régions et d'activités variées...

Le coût de ces séjours est estimé à 301 084 € et la participation financière des familles à 78 000 €. Compte tenu de la subvention du Conseil général qui devrait être de 5 000 €, la charge de la commune sera de l'ordre de 218 000 €.

Le Conseil municipal a donc donné son aval pour la signature des conventions avec les différents partenaires pour l'organisation des séjours de vacances d'été pour les enfants de 4/17 ans.

Classes de mer

Après consultation des enseignants et des parents d'élèves, le Conseil municipal a autorisé l'organisation de 4 séjours de classes de mer (7 jours pour 98 élèves) à la Faute-sur-Mer en Vendée sur une période allant du 26 mars au 27 mai 2014. Deux autres classes (50 élèves), dites « rousSES », seront programmées à la rentrée de septembre. Le coût de ces 6 séjours est estimé à 48 300 € et la participation financière des familles (quotient familial) à 17 000 €.

Conseil d'administration de la RCEEM

Le Conseil municipal a renouvelé les mandats de Maryse Juchault, Jean-Pierre Biauxque et Benoît Penez comme membres du Conseil d'administration de la Régie communale d'électricité et d'eau de Mitry-Mory (RCEEM) et ce à compter du 1^{er} janvier 2014.

*expression des groupes***Groupe des élus communistes et progressistes**

Après la baisse de dotation de l'État, l'augmentation de la participation aux fonds de péréquation, la hausse de la TVA, sans même parler de l'inflation, la hausse des tarifs municipaux contenue à 1 % relève d'une véritable volonté politique.

Grâce à un remarquable travail des services et des élus, ces tarifs, cette année encore, font honneur à la solidarité à laquelle nous sommes tant attachés.

À Mitry-Mory, le quotient familial permet à tous de participer à la vie culturelle, associative ou sportive. Chacun peut s'épanouir, apprendre et grandir, et personne ne paye la totalité des services proposés, même les plus hauts quotients.

Si cette solidarité est juste c'est aussi parce qu'elle est transparente, grâce aux commissions pluralistes que nous avons mises en place.

La solidarité c'est faire participer chacun, selon ses moyens et selon ses besoins, à la vie commune.

À Mitry-Mory, nous refusons la culpabilisation de ceux qui sont dans le besoin et nous faisons chaque jour la preuve par les actes que la justice fiscale profite à tous quand elle est au service du vivre ensemble et du progrès social.

Groupe des élus écologistes

Le dépôt d'un dossier de programme d'actions dans le cadre du FISAC et la demande de subventions inhérentes, démontrent toute la volonté de la municipalité de développer le commerce de proximité. Tout est mis en place pour

en assurer la pérennité des activités, comme en témoignent les relations régulières avec l'association mitryenne « 2AC2M ». Nous pouvons regretter le développement inconsidéré des 'hyper' commerces dans notre région qui standardise l'offre, démultiplie les déplacements et assèche le petit commerce. Contrairement à ce que prétend l'opposition municipale, la municipalité favorise le lien social à travers les circuits courts de commercialisation. À chaque opération immobilière accompagnée par la municipalité, des locaux commerciaux sont prévus en tenant compte des besoins des citoyens et de l'existant. Dans la même logique, les récents aménagements des abords de la poste au Bourg, prévoient la création d'un marché pour favoriser un commerce de proximité à échelle humaine.

Groupe des élus socialistes

La démarche adoptée pour valider le financement des projets des ados de 11 à 17 ans- financés par la Caisse d'Allocations Familiales - nous paraît extrêmement intéressante. Les critères d'admissibilité du projet sont définis au préalable par une charte : les jeunes savent donc, au préalable, dans quel cadre doit s'inscrire leur projet. Cette démarche éducative les oblige donc à réfléchir et construire leur projet, dans le respect de ces critères. Cela ne peut que renforcer leur créativité dans un champ déterminé.

Le fait qu'une commission d'attribution examine les dossiers et vérifie leur pertinence, donne une solennité et une légitimité incontestables au choix des projets.

Ce type de démarche, sans aucun doute adoptée dans d'autres secteurs de la jeunesse, a le mérite de valoriser la réflexion dans une démarche exigeante, collégiale et transparente.

Un compte rendu dans l'Évolution des projets financés serait intéressant et valorisant pour ces ados dont on ne parle trop souvent qu'en termes négatifs !

Groupe UDI

Nous regrettons que le groupe UDI, principal groupe d'opposition n'ait pas été associé à aucune commission sur ce projet. Nous comprenons les difficultés qu'il y a pour dynamiser un quartier. L'ambition du maire de Claye-Souilly ainsi que celle de François Asensi, maire de Tremblay en France ont engendrer deux colosses aux pieds d'argile entraînant des difficultés de circulation inacceptables. les chiffres sont là : 355 millions d'euros d'investissement pour Aeroville et pour Carrefour un investissement de 110 millions d'euros : Nous sommes pas loin des 500 millions d'euros. Vous nous présentez un mémoire pour une période de 6 ans et allant jusqu'à 2020 avec un budget de moins de 80.000 euros contre 500.millions euros, c'est < à 0,02 % de l'investissement total. Mitry-Mory à deux gares RER et un centre ville vivant n'est pas utopique. Ce dossier est obsolète car dès les nouveaux conseils municipaux mis en place, et où nous comptons y prendre toute notre place, c'est une étude global de la situation du commerce avec la participation de Villeparisis, mais aussi de Gressy et Compans et de Claye-Souilly, qui devra être établie.

en direct

GALÈRE DU RER B

Il y a urgence

Monsieur le Ministre des Transports,
Monsieur le Président du Syndicat des Transports d'Île-de-France,
Monsieur le Vice-Président de la région Île-de-France en charge des transports et des mobilités,

Depuis plusieurs années, la municipalité de Mitry-Mory se mobilise avec les usagers pour obtenir de meilleures conditions de transport, notamment sur la ligne du RER B. À de nombreuses reprises, nous avons interpellé les différentes instances décisionnelles.

Cependant, **la situation ne cesse de se dégrader** : retards et dysfonctionnements répétés, trafic interrompu, matériel vétuste, manque d'investissement... Ces derniers mois, la situation est devenue critique.

Intolérable, le mot n'est pas assez fort pour qualifier la réalité que vivent quotidiennement ces usagers pour se déplacer, se rendre sur leur lieu de travail, ou sur leur lieu d'étude.

Les conséquences sont désastreuses. Certains salariés subissent de fortes pressions de la part de leur employeur, qui tolère mal les retards fréquents. D'autres ont du mal à trouver un emploi, ou ont même connu un licenciement.

L'opération RER B Nord +, accompagnée par les collectivités, a certes permis un réaménagement des gares, ce dont nous nous réjouissons. Néanmoins, la mise en place du service omnibus sur la ligne Paris-Gare du Nord/Mitry-Claye **rallonge de plus de 20 minutes le temps de parcours des passagers. Et les problèmes techniques continuent de s'aggraver, dus à des décennies de sous-investissement.** Les usagers n'en peuvent plus de payer de plus en plus chers des abonnements pour un transport dont la qualité de service se dégrade mois après mois.

Pourtant, face à ce constat, des solutions existent.

- Outre la rénovation des voies existantes, **le doublement du tunnel Châtelet-Gare du Nord s'impose comme une évidence.** Cet aménagement permettrait de désengorger le réseau de la ligne Nord-Sud. Avec 28 trains par heure sur 3 kilomètres, ce tronçon est le plus chargé d'Europe. Cet aménagement, estimé entre 500 millions et 2 milliards d'euros, a longtemps été présenté comme trop coûteux. Pourtant, des millions d'euros ont bien été débloqués pour financer le projet CDG Express.

- **Le « bouclage » des deux branches du RER B au Nord de Mitry-Mory permettrait également de fluidifier le trafic.** L'accessibilité de la plate-forme pour les habitants du Nord-Seine-et-Marne et du Val-d'Oise serait alors facilitée, tout en donnant la possibilité d'installer une gare au Mesnil-Amelot (avec parkings de rabattement pour les usagers non desservis par la ligne K du Transilien ou la ligne RER D).



- Ce « bouclage » pourra constituer **l'amorce d'une liaison tangentielle Nord-Sud en Seine-et-Marne permettant de relier le pôle de Roissy-CDG aux deux villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart jusqu'à Melun.**

En décembre 2012, la Région a d'ailleurs apporté le soutien à ce projet en votant un budget pour en financer les études de faisabilité. En juillet dernier, la commission permanente a voté sa mise en œuvre. Où en est-on de l'état d'avancement de ces études ?

- Enfin, pour renforcer la cohésion territoriale et le droit à la mobilité, nous défendons **la mise en place d'un pass Navigo unique au tarif des zones 1 et 2**, pas seulement financé par les usagers. Cette mesure mettra fin au système de zonage au coût prohibitif qui pénalise injustement les habitants éloignés de Paris.

Il est temps d'agir. L'État, la SNCF, en coordination avec le STIF, doivent prendre leurs responsabilités et investir massivement pour améliorer le quotidien de près d'un million de passagers qui voyagent chaque jour sur la ligne B.

Les usagers et les collectivités ne peuvent pas être les seules variables d'ajustement budgétaire. Le gouvernement a annoncé une hausse de la TVA de 7 à 10 % qui pourrait concerner les transports. Nous nous opposons à cette mesure injuste qui se répercutera sur le prix des billets des usagers, puisqu'une hausse de 3 % est déjà envisagée au 1^{er} janvier 2014.

En lieu et place, nous demandons de mettre à contribution les acteurs économiques, qui sont les premiers bénéficiaires de l'amélioration des transports, et dont la part dans le financement des transports en commun n'a cessé de baisser. Cette mesure qui passe par le vote de l'harmonisation à la hausse du Versement Transport apporterait au total 800 millions d'euros. Certes, nous nous félicitons d'un accord sur ce point au sein de la Région, néanmoins cette mesure n'est toujours pas adoptée par le Parlement.

En espérant que vous entendrez cet appel au profit d'investissements répondant à l'intérêt général et garantissant une qualité de service public accessible à tous.

Je vous prie de croire Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations,

Corinne Dupont,
maire de Mitry-Mory

USJM HANDBALL

Un club en pleine forme

Fort de ses 150 licenciés, le club de l'USJM handball effectue une bonne première partie de saison. Gros plan sur les différentes équipes de la section.

Le club de l'USJM Handball Mitry-Mory, qui a gonflé son effectif de 20 nouveaux adhérents, a démarré cette saison sur les chapeaux de roue. Engagées en championnat départemental, les équipes seniors masculine et féminine, ainsi que l'équipe des moins de 16 ans ont réussi à se qualifier en poule excellence grâce à leurs bons résultats de début de saison. Fort de l'engouement qui existe autour de ce sport, le club qui comptait déjà 8 équipes (des moins de 8 ans aux seniors) a créé, cette année, une nouvelle section féminine des moins de 14 ans. Les dirigeants sont d'ailleurs à la recherche de nouvelles joueuses de cette catégorie d'âge pour renforcer leurs effectifs en cette deuxième partie de saison. N'hésitez pas à venir vous renseigner au gymnase Jean Guimier, si vous êtes intéressés ! Le programme de cette deuxième partie de saison s'annonce chargé : matchs retour de championnat, matchs amicaux ou encore participation à des tournois. Alors venez nombreux, encourager, chaque samedi après-midi, les handballeurs mitryens.

**LYCÉE HONORÉ DE BALZAC**

Marathon fitness

Le gymnase Jean-Guimier accueillait, le 11 décembre dernier, un marathon fitness.



Les Associations Sportives (AS) du lycée Honoré de Balzac et du collège Paul Langevin ont accueilli, dans le cadre du marathon fitness, au gymnase J. Guimier, 2 collégiens et 2 lycéens du district Seine-et-Marne Nord. Cette manifestation, qui a rassemblé une centaine de jeunes licenciés à l'Union Nationale du Sport Scolaire, s'est déroulée en plusieurs temps. Les collégiens et les lycéens ont pu pratiquer, tour à tour, différentes activités d'expression comme la zumba, le step ou l'aérobic, aux rythmes électro des musiques de David Guetta et autres

Will.I.am... La rencontre s'est terminée autour d'un goûter qui a permis aux élèves et aux enseignants de récupérer de leurs efforts.

Ce rendez-vous convivial contribue à la dynamique des associations sportives des établissements scolaires. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement du sport scolaire qui encourage par le biais de ces rencontres inter-cycles l'intégration des collégiens dans leur future vie de lycéen. Cette après-midi, qui en appelle d'autres, est une belle réussite pour le sport scolaire.

PISCINE

Fermeture du 17 au 23 février

La piscine municipale de Mitry-Mory sera fermée du lundi 17 février au dimanche 23 février inclus. Une vidange des bassins ainsi que des travaux de plomberie (le changement des descentes d'eau pluviale dans les sanitaires et les vestiaires ainsi que le remplacement d'une vanne d'alimentation de mise en eau au sous-sol) seront réalisés durant cette période.

AG USJM PÉTANQUE

L'ancien bureau réélu

Le club a tenu son Assemblée Générale dans la salle A de l'USJM le samedi 30 novembre à 15h. Les travaux organisés par le président Jean-Louis Gacon entouré de tous les membres du bureau sont présentés devant une assistance toujours fidèle et attentive. L'élection de nouveaux représentants, clôture la tenue de cet après-midi conviviale. La majeure partie du précédent bureau est reconduite dans ses fonctions.

L'ATELIER
Espace Arts plastiques
20, rue Biesta, au Bourg
Tél. 01 64 27 13 94

**CENTRE MUNICIPAL
DE LA CULTURE
ET DES LOISIRS (CMCL)**
7, avenue de Verdun
Tél. 01 60 21 22 10
cmcl@mitry-mory.fr

**MÉDIATHÈQUE
GEORGES BRASSENS**
16, avenue Jean-Jaurès
Tél. 01 60 21 22 50

**CINÉMA MUNICIPAL
CONCORDE**
4, avenue des Bosquets

Programmation
sur répondeur :
01 64 27 43 25
et sur Internet :
www.amilo-mitry.fr

Pour connaître les dates
de programmation précises
ainsi que les autres films
proposés au Concorde
en février, consultez
le programme disponible
au cinéma, dans les lieux
publics de la commune
et chez les commerçants.

TARIFS DU CINÉMA :

- Normal : 5,70 €,
- Réduit : 4,20 €,
- Enfant : 3,20 €,
- Fidélité : 3,60 €,
- Collectivités : 2,70 €,
- Carnet de 10 entrées : 42 €.

ARTS PLASTIQUES

EXPOSITION Organiser la fuite

Hervé Bourdin

Jusqu'au vendredi 14 février, venez découvrir cette exposition qui se veut une promenade au cœur des gens, dans leur intime. Une rencontre d'homme à œuvre. Venez la scruter, la reluquer pour ne rien perdre, tenter de tout voir !



Hervé Bourdin.

CMCL

STAGE Atelier d'écriture sur l'autoportrait avec Nathalie Bensard

Samedi 8 février, de 15h à 18h au CMCL

SPECTACLE JEUNE PUBLIC À vue de nez de la Cie La Rousse

dimanche 9 février / 16h, salle Jean Vilar

Dès 7 ans / Durée : 50 minutes

Elisa est bigleuse. Elle découvre le monde avec ses yeux.
5,50 €/ non adhérents, 4 €/ adhérents CMCL

Réservation obligatoire, les billets sont à retirer au CMCL
aux heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi,
mercredi 14h-19h, mercredi 9h-12h et 14h-19h,
vendredi 14h-18, samedi 9h-12h



Cie La Rousse.

BATTLE Art'H battle 2 vs 2

Entrée libre.

Dimanche 2 février 2014 de 14h à 18h,

salle Jean Vilar

Inscription en binôme – catégorie break et catégorie
debut. Renseignements et inscriptions au CMCL
01 60 21 22 10 ou par mail : cmcl@mitry-mory.fr.



INVENTAIRE DU SOIR Violoncelle sur Canapé

de la Cie nuages et sons

Drôle, sensible et malicieuse, Cécile Girard est une excellente violoncelliste. Avec naturel et simplicité, elle nous promène de Bach à Brasseus en passant par la gigue irlandaise ou Pink Floyd. Venez donc découvrir Cécile Girard et ensemble, faisons le voyage en « violoncellie » !

Soirée d'înatoire. Réservation impérative auprès du CMCL.

Samedi 1^{er} février 2014 à 19h30, salle Jean-Vilar.

Spectacle + buffet : 5,5 € / adultes et 3 € / enfant (gratuit moins de 3 ans)



Inventaire du soir « Violoncelle sur canapé ».

MÉDIATHÈQUE

• Mercredi 5 février à 10h30

Mado Lagoutte, notre conteuse 2014, dira ses Contes

z'épouvantables :



Mado Lagoutte.

« Quatre enfants jouent dans leur chambre. Venant de la cave, un bruit étrange se fait entendre. Personne ne veut descendre voir. Les enfants chantent la plouf pour désigner celui ou celle qui s'y aventurera... ». Frissons garantis !

Dès 3 ans (réservation auprès des bibliothécaires)

• Samedi 8 février, à 17h:

Que diriez-vous d'un accompagnement musical pour choisir vos DVDs du week-end ou pour lire votre revue favorite ? Les élèves du conservatoire municipal vous offriront un « concert audition ».

• Mercredi 19 février à 15h00

Les Pipelettes raconteront le printemps aux jeunes oreilles...



CINÉMA

LE FILM DU MOIS

Les jours heureux

Film français de Gilles Perret, 2013, 1H37 (photo *Les jours heureux*)

Quand l'utopie des Résistants devint réalité... Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes appartenant à tous les partis politiques, tous les syndicats et tous les mouvements de résistance vont changer durablement le visage de la France. Ils vont rédiger le programme du Conseil National de la Résistance intitulé magnifiquement : «*Les jours heureux*». Ce programme est encore au cœur du système social français puisqu'il a donné naissance à la sécurité sociale, aux retraites par répartition, aux comités d'entreprises, etc.

Semaine du 5 au 11 février



SOIRÉE-DÉBAT VENDREDI 7 FÉVRIER À 20H30

Semaine du 5 au 11 février

Sur le chemin de l'école

Film français de Pascal Plisson, 2014, 1h17, documentaire, à partir de 7 ans.

Albator, corsaire

de l'espace 3D et 2D

Film japonais de Shinji Aramaki, 2013, 1h50. Animation, aventure, à partir de 10 ans.

Philomena VOST

Film britannique de Stephen Frears avec Judi Dench, Steve Coogan, Sophie Kennedy Clark, 2014, 1h38, drame.

Yves Saint Laurent

Film français de Jalil Lespert avec Pierre Niney, Guillaume Gallienne, Charlotte Le Bon, 2014, 1h46, biopic, drame.

Semaine du 12 au 18 février

Sur la terre des dinosaures 3D et 2D

Film britannique de Neil Nightingale, Barry Cook 2013, 1h27, animation, à partir de 6 ans.

L'amour est un crime parfait

Film français de Jean-Marie Larrieu, Arnaud Larrieu avec Mathieu Amalric, Karin Viard, Maïwenn, 2014, 1h51, thriller.

Prêt à tout

Film français de Nicolas Cuche avec Max Boublil, Aïssa Maïga, Patrick Timsit, 2014, 1h39, comédie.

Match retour

Film américain de Peter Segal avec Sylvester Stallone, Robert De Niro, Kevin Hart, 2014, 1h53, comédie.

Semaine du 19 au 25 février

Tante Hilda !

Film français, luxembourgeois de Jacques-Rémy Girerd, Benoît Chieux, 2013, 1h29, animation, à partir de 5 ans

I, Frankenstein 3D et 2D

Film américain, australien de Stuart Beattie avec Aaron Eckhart, Bill Nighy, Yvonne Strahovski, 2014, 1h33, épouvante.

The Ryan initiative

Film américain de Kenneth Branagh avec Chris Pine, Kevin Costner, Keira Knightley, 2014, 1h45, thriller.

Lulu femme nue

Film français de Solveig Anspach avec Karin Viard, Bouli Lanners, Claude Gensac, 2014, 1h27, comédie dramatique.

Semaine du 26 février au 4 mars

Le vent se lève

Film japonais de Hayao Miyazaki, 2014, 2h06, à partir de 8 ans

Minuscule, la vallée des fourmis perdues 3D et 2D

Film français de Thomas Szabo, Hélène Giraud, 2014, 1h29, à partir de 4 ans.

Vous pouvez retrouver tous les programmes et les horaires du cinéma dans les lieux publics et sur le site Internet de la ville.

NOUVEAUX COMMERÇANTS**Aurélie Gennerat, coiffeuse-visagiste**

Aurélie Gennerat, coiffeuse visagiste mixte, vous accueille depuis le 8 octobre, avec ou sans rendez-vous, dans son salon situé 8 avenue Jean-Baptiste Clément, juste en face de la salle Jean-Vilar. Spécialiste dans la coiffure mixte pour homme, femme et enfant, elle vous propose une large palette de prestations.



Adresse : 8 avenue Jean-Baptiste Clément, Mitry-le-Neuf

Horaires : Du mardi au vendredi de 9h à 19h et les lundis et samedi : de 9h30 à 18h30. Tél. : 01 64 77 73 31.

Erratum

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'Évolution du mois de décembre ainsi que dans l'agenda de poche, qui vous a récemment été distribué dans vos boîtes à lettres, concernant les coordonnées



téléphoniques d'Anne Fofana, infirmière libérale, installée 2 place Cusino à Mitry-le-Neuf.

Si vous souhaitez faire appel à ses services, veuillez la contacter au 09 72 44 50 76 ou sur son portable au 06 99 67 36 66.

STATISTIQUES**Enquête INSEE sur l'emploi**

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) réalise, depuis le mois de janvier, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur la ville de Mitry-Mory.

Des enquêteurs de l'INSEE (munis d'une carte officielle d'accréditation) interviendront jusqu'au mois d'avril sur notre commune, dans le cadre d'une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Rappelons que votre participation à ce recensement est fondamentale car elle permet de déterminer la qualité des résultats. Vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques. Cette enquête est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

SECONDE GUERRE MONDIALE**Les lycéens de Balzac à la recherche de témoins de la Libération**

Dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation, des élèves du lycée Honoré de Balzac réalisent une production audio et éventuellement audiovisuelle rassemblant des témoignages de personnes qui auraient vécu la libération du territoire français durant la Seconde Guerre mondiale et la restauration de la République. Ils sont tout aussi bien intéressés par le récit de témoins de l'époque que par

celui de leur famille. Les entretiens seront réalisés dans le courant du mois de février, sachant que la date limite du concours est fixée au dimanche 9 mars. Les jeunes enquêteurs sont bien évidemment disposés à se déplacer en fonction des disponibilités des interviewés. Si vous souhaitez leur apporter votre témoignage, vous pouvez les contacter sur l'adresse de leur professeur d'histoire : olivier.kosinski.prof@gmail.com. Tél. : 06 81 51 08 60.

L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE**Permanence tous les 1^{er} mercredis du mois**

L'Association des Paralysés de France agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté et la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille. La délégation de Seine-et-Marne a désormais une permanence mensuelle ouverte au public au sein de la maison des associations de Claye-Souilly (allée des Lilas) les 1^{er} mardis de chaque mois de 14h à 16h. L'association intervient dans de nombreux domaines sur le département : renseignements d'ordre juridique et social, organisation de sorties culturelles et d'activités de loisirs, mise en place d'actions de sensibilisation au handicap dans les écoles, les entreprises et les collectivités locales, etc. Les prochaines permanences auront lieu **les 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin**. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à vous rendre à la permanence ou à contacter Adeline Malpin par téléphone au 01 64 52 12 89 ou par mail à l'adresse suivante : dd.77@apf.asso.fr.

ÉTAT CIVIL**La durée de la Carte Nationale d'identité s'allonge**

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).



Le gouvernement a lancé une nouvelle mesure de simplification au 1^{er} janvier 2014, en décidant de prolonger la durée de la CNI de 10 à 15 ans. Cet allongement de cinq ans concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier

2014 à des personnes majeures ;

- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les personnes qui voyageront avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, pourront télécharger prochainement, sur les sites ministériels « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr », un document prouvant cette prolongation auprès des autorités étrangères concernées. Pour plus de renseignements, contacter les Affaires Générales en mairie annexe au 01 60 21 61 50 ou à l'Espace solidarité au 01 60 21 61 21.

État-civil

Ils sont nés

Conti Ladner Nathan né le 29.11.2013 à Tremblay-en-France
Bricout Juliette née le 04.12.2013 à Tremblay-en-France
Goncalves Ruben né le 08.12.2013 à Meaux
Bercy Zerya née le 08.12.2013 à Tremblay-en-France
Ouhrouche Waël né le 12.12.2013 à Villepinte
Belhadj Jihane née le 13.12.2013 à Tremblay-en-France
Renout Barry Calvin né le 13.12.2013 à Jossigny
Kruse Dimitri né le 13.12.2013 à Le Blanc Mesnil
Al Iqabi Djouri née le 15.12.2013 à Bondy
Panarotto Roman né le 16.12.2013 à Livry-Gargan
Legros Elio né le 17.12.2013 à Meaux
Mahi Yanis né le 17.12.2013 à Tremblay-en-France
Ferreira Dufayet de la Tour Tim né le 19.12.2013 à Montfermeil
Campa delimbeuf Lou née le 19.12.2013 à Villepinte
Johnston Léa née le 19.12.2013 à Tremblay-en-France
Rosan Darren né le 21.12.2013 à Stains
Jalloh Ibrahim né le 21.12.2013 à Villepinte
Toure Ada née le 22.12.2013 à Tremblay-en-France
Bigoin Hugo né le 23.12.2013 à Meaux
Jean-Baptiste Maillot Owen né le 25.12.2013 à Livry-Gargan
Habib Zahmani Wassim né le 27.12.2013 à Villepinte
Hadjemi Naëlys née le 28.12.2013 à Villepinte

Ils se sont mariés

Debruge Gérald et **Quéruel Cécile** mariés le 28.12.2013
Vitan Norus et **Berchi Rada** mariés le 28.12.2013

Ils nous ont quittés

Brochot Irène veuve **Morisseau** décédée le 04.10.2013 à 92 ans
Janny Bernadette épouse **Laurent** décédé le 30.11.2013 à 83 ans
Barbel Stéphane décédé le 03.12.2013 à 78 ans
Rodrigues Lamas Joaquim décédé le 08.12.2013 à 43 ans
Borniche Michel décédé le 08.12.2013 à 85 ans
Geray Liliane épouse **Petit** décédée le 08.12.2013 à 65 ans
Duffet Marie-Rose veuve **Brulport** décédée le 09.12.2013 à 87 ans
Kimpere Fabiero décédé le 11.12.2013 à 45 ans
Villequenault Maurice décédé le 13.12.2013 86 ans
Lefortier Jacques décédé le 14.12.2013 à 76 ans
Catoire Simone veuve **Jouclas** décédée le 20.12.2013 à 80 ans
Levigne Violette épouse **Trouillon** décédée le 22.12.2013 à 75 ans
Robillard Marcelle veuve **Bontoux** décédée le 23.12.2013 à 87 ans
Piston Jean-Claude décédé le 31.12.2013 à 44 ans

Hommage au pompier mitryen Éric Thomas

La municipalité tient à rendre hommage au caporal Éric Thomas, sapeur-pompier professionnel du corps départemental de Seine-et-Marne. L'homme, âgé de 28 ans, est décédé dans un accident de la circulation, survenu le jeudi 21 novembre, en allant prendre sa garde au centre de secours de Mitry-Mory. Toutes nos pensées vont vers sa famille ainsi que ses collègues et amis.



Publication de l'État-civil

Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès en le faisant savoir au service État-civil. Sans opposition, la publication de l'État-civil se fera systématiquement.

détente

LES IDÉES « PLUS » D'AMANDINE CÉLISTAGE

Roulades de poulet aux artichauts et tomates confites

Pour 4 personnes

Préparation : 20 mn

Cuisson : 20 mn

- 4 escalopes de poulet
 - 6 demi-tomates séchées conservées à l'huile
 - 4 petits fonds d'artichauts en conserve
 - 6 échalotes
 - 8 olives noires
 - 2 brins de romarin
 - 2 cuil. à soupe d'huile d'olive
 Sel, poivre



Émincez les tomates et les fonds d'artichauts en lanières et les olives noires dénoyautées en lamelles.

Coupez les escalopes de poulet en deux dans l'épaisseur. Aplatissez-les avec un rouleau à pâtisserie. Salez, poivrez-les. Alignez dessus les légumes émincés et les olives. Parsemez de quelques aiguilles de romarin ciselées. Roulez les demi-escalopes sur elles-mêmes, maintenez-les avec une pique en bois.

Dans une sauteuse, faites colorer avec l'huile d'olive les roulades et les échalotes coupées en deux. Ajoutez le reste de romarin, couvrez et laissez cuire sur feu doux environ 12 mn. Retournez plusieurs fois les roulades et ajoutez très peu d'eau.

En fin de cuisson, aspergez les roulades de vinaigre balsamique et déposez-les sur un plat chaud. Nappez le jus de cuisson et servez vite.

Grain de sel

Salez peu les escalopes de poulet, les tomates séchées à l'huile le sont souvent beaucoup.

FÉVRIER

Samedi 1^{er}

- **Forum des métiers et de l'orientation** de 9h à 12h, collège Erik Satie
- **Championnat National 3 de la Boule Joyeuse** de 10h à 20h, au boulodrome
- **Repas de l'amitié** à 12h, salle de réception Élysée ZAC de la Vilette-aux-Aulnes
- **Inventaire du soir CMCL**
« Violoncelle sur canapé » à 19h30, salle Jean Vilar

Dimanche 2

- **Battle Street dance** de 14h à 18h, au CMCL salle Jean Vilar

Jeudi 6

- **16 Double Loisirs de la Boule Joyeuse** de 11h à 18h, au boulodrome

Vendredi 7

- **Loto Mitry Lutte** de 16h à 23h, salle des Cheminots
- **Soirée débat** à 20h30, au cinéma *Le Concorde*. Projection du film *Les jours heureux*.

Samedi 8

- **Repas de l'amitié** salle de réception Élysée ZAC de la Vilette-aux-Aulnes, à 12h
- **Boule Joyeuse « Souvenir Hugo Destro, »** au Boulodrome, de 14h à 23h
- **Nouvel An Chinois** à partir de 15h, Shaolin boxe Interne, préau Joliot Curie

Dimanche 9

- **« A vue de nez » - Compagnie La Rousse** à 16h, salle Jean Vilar, représentation tout public CMCL

Jeudi 13

- **Conseil Municipal** à 20h30, salle Jacques Prévert

Samedi 15

- **Accueil des nouveaux habitants** à 9h30, à l'Hôtel de Ville
- **Concours de Tarots ASPOM** de 19h à 2h, salle du Nid

Jeudi 20

- **16 Double Loisirs de la Boule Joyeuse** de 11h à 18h, au boulodrome
- **Permanence de Mme le maire** de 15h à 18h, maison de quartier de l'Orangerie

Dimanche 23

- **Boule Joyeuse « Souvenir Émile Codeghini »** de 14h à 23h, au boulodrome

Jeudi 27

- **16 Triple Loisirs de la Boule Joyeuse** de 11h à 18h, au boulodrome

MARS

Samedi 8

- **Journée internationale des droits des femmes**, organisée par Femmes Solidaires, salle Jean Vilar



- **Destination été** de 10h à 16h, au centre de Loisirs Louise Michel

Conseil municipal.



Destination été.



Accueil des nouveaux habitants.



Repas de l'amitié.



Ets COLLET GAZ SERVICE



Dépannage Chaudière - Contrat d'entretien
Détartrage d'installation
Remplacement de Chaudière
Ramonage

Spécialiste ELM LEBLANC-FRISQUET
CHAFFOTEAUX

+ de 30 ans
d'expérience

Station technique FERROLI

1, avenue de Navarre - 77290 MITRY-MORY
Tél : 01 64 67 99 40 - Port. 06 11 04 11 87 Fax. 01 64 67 90 63

Entreprise
GLFF

FENÊTRES

- Fenêtres PVC/Alu/Mixte
- Portes d'entrée
- Stores de terrasse
- Volets roulants (Manuel, Electrique, Radio, Solaire)
- Volets battants
- Portails/Clôtures
- Portes de garage

Devis gratuit

Credit d'impôt - TVA 7 %
Isolation performante, thermique et phonique

23 bis, avenue Jean-Baptiste Clement - 77290 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 13 81 - Port. : 06 09 13 38 76

www.glffmaunisolos.fr
www.eurovitrucos.com



Votre publicité
dans

L'évolution

Contactez Laëtitia au **01 42 97 93 30**

LDR Transport de personnes

*Laëtitia & David
Roy*



Tél : 06 15 36 85 21

92, route de Claye - 77290 Mitry-Mory transport-ldr@hotmail.fr

STORES
FENÊTRES
VOLETS

Un artisan
à votre service

STORES CLEMENT



20, AV. DES ORMEAUX
77290 MITRY MORY
TÉL : 01 70 177 177
PORT : 06 28 32 22 81
ASSURANCE DECENNALE



LES TAXIS DE L'OURCO

01 60 21 15 15

Central radio - en station

Mitry-Mory

Villeparisis

Claye-Souilly

Gressy - Charny

Hôpitaux - Malades assis
Gares - Aéroports
Dépose/possibilité de reprise

AMBULANCES BOURSIÈRES

à votre service

7/7



Tél. **01 64 27 12 18 - 01 64 67 97 80**

8, Avenue Normandie-Niemen - 77290 MITRY-MORY



Toutes Démarches
évitées aux Familles

ruelle.michaut@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES - Marbrerie - Flours

Transports de Corps Paris & Province

Nous nous occupons des Décès à l'Hôpital, Clinique,
Maisons de retraite... OBSEQUES Assurées à: Mitry,
Villeparisis, Dammarin, Tremblay, Aulnay, Mesnil-Amelot,
Othis, Claye, Jully, Thieux, Messy, Gressy, St Pathus.....

Même Maton
Depuis 1950



RUELLE - MICHAUT

27 avenue Martyre de Châteaubriand
77290 MITRY-MORY

Face au Cimetière de Mitry le Neuf- Parking

Contrats Obsèques Aviva & AGF



Entreprise Agréée
Fédération Française
des Pompes Funèbres



ASSISTANCE
24H/24 - 7J/7
01 60 21 18 76

BERNARD BOULANGER TAXI
 AEROPORTS - GARES - HOPITAUX
 CONVENTIONNE CPAM
06.07.77.95.49



COGESTION **ORPI**
 6 rond point Stalingrad
 77290 MITRY MORY
 01 64 27 83 34
 cogestion@orpi.com



Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer

Dépannage Télé - Vidéo - Audio HI-FI
 Pose antennes terrestres et paraboliques
ELECTRONIQUE
JERZY
 ☎ 01 6427 6327 ☎ 01 6427 6327
 19 Rue Romain Rolland, 77290 MITRY-LE-NEUF

OTILIA YOGA
 Pour un accompagnement individuel
 Equilibre personnel - Santé
 Otilia MOREIRA
 professeur de yoga spécialisée en yoga thérapie
 06 71 07 59 73 otilia.yoga@outlook.com



INTERMARCHÉ
 Les Messageries de la distribution
46, rue de Villeparisis - Mitry-Bourg
Tél : 01 64 27 81 81
OUVERT
 du lundi au jeudi de 9h à 19h30 sans interruption
 Le vendredi de 9h à 20h sans interruption
 le samedi de 9h à 19h30 sans interruption
 Dimanche de 9h à 12h30

P Station service : 24/24 *rayon poissonnerie Catalana*



Ton Avenir.net
 Au Service de l'Orientation Scolaire
Conseils en orientation scolaire
 Niveau collège, lycée et post-bac
Isabelle Grugeaux - 06.62.81.39.71
 isa.grugeaux@tonavenir.net

LTS ELECTRICITE GENERALE
 Renovation Mise aux normes Installation
AUTOMATISMES ALARMES INTERPHONES
Dépannage Rapide
 PENDANT TOUT LE MOIS DE FEVRIER 2014
 REALISEZ VOS TRAVAUX ET PROFITEZ DE NOTRE REMISE EXCEPTIONNELLE DE **10%**
LAR TECH SYSTEM sarl **TELE LCD** **01 64 67 76 39**
 19 Av. Normandie à Mitry Mory **PLASMA** **06 14 91 42 20**
 77290 MITRY MORY **INFORMATIQUE**

AGFN PEINTURE
 DEVIS GRATUIT
 REFECTION PEINTURE INTERIEURE & EXTERIEURE
 RAVALEMENT & MACONNERIE & CARRELAGE
 POSE TOILE DE VERRE & PARQUET FLOTTANT
 Cédric NOTEBAERT 06 74 39 01 25
 28, Rue de Courcelles 77290 MITRY MORY
 Tél/Fax: 01 60 21 04 75 - Mail: acn@hotmmail.fr

Ets Patrick METEREAU
PLOMBERIE - DÉPANNAGE - CHAUFFAGE
 62, rue Henri Barbusse - 77290 Mitry-Mory
Tél. : 01 64 27 17 75 - Fax : 01 60 21 03 54

E.Leclerc
 VILLEPARISIS
 E. LECLERC Villeparisis
 20-22 avenue Roger Salengro
 77270 Villeparisis
 Tél: 01 64 27 07 64



VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER

Escale gourmande La Parapharmacie **E. LECLERC VOYAGES** Le Manège à Bijoux